

Ondres

L'océan comme horizon



DOSSIER DE CANDIDATURE



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Sommaire

Le mot du Maire

1/ Découvrir Ondres... naturellement p3

La fiche d'identité

Le plan de ville

Un peu d'histoire : de l'exploitation des pins à la station balnéaire

À la découverte des infrastructures publiques

Une identité remarquable entre océan, lacs et forêt

L'écotourisme à Ondres et dans le Seignanx

2 / La démarche de valorisation p6

Une démarche transversale

Un label pour conforter l'image d'une commune nature

Une stratégie d'aménagement basée sur le conseil et la formation

Une stratégie de gestion adaptée à chaque espace

3/ Un cadre de vie à préserver p10

Un riche patrimoine végétal et naturel

Un fleurissement réfléchi

Des infrastructures publiques respectueuses du cadre de vie

4/ Animation et promotion de la démarche p19

La population locale, sensibilisée toute l'année

Sensibilisation des enfants au jardinage

L'écotourisme, pour que les bons réflexes voyagent aussi

5/ Gestion environnementale et qualité de l'espace public p39

Favoriser la biodiversité

Préserver les ressources naturelles

Garantir et accroître la qualité de l'espace public

6/ Les projets en cours et à venir p48

Plan plage

Maison des jeunes

Groupe scolaire Dous Maynadyes

Maison de la chasse

Annexes p50

Plans / gestion différenciée / organigramme / presse /
grands projets structurants de la commune



Le mot du Maire



Grâce à l'énorme travail accompli par les services, à l'engagement des partenaires et à la promotion de la valorisation d'un cadre de vi(ll)e unique, Ondres s'est vu octroyer en 2018 une première fleur dans le cadre de la labellisation « villes et villages fleuries ».

Cette première distinction valorise donc les efforts partagés et la gestion environnementale exemplaire qui permet aux ondraises et ondrais d'être fièr(e)s de la qualité de leurs espaces publics. Tout le monde est attaché à ce patrimoine naturel forestier, dunaire ou aquatique extraordinaire qui rend la Ville d'Ondres si attachante et si unique.

Loin d'être une fin en soi, la première fleur doit au contraire nous encourager à toujours aller de l'avant et à être encore plus ambitieux dans nos choix, car les décisions d'aujourd'hui concerneront les générations de demain.

Les élus sont heureux de s'engager dans une nouvelle approche plus vertueuse qui place la nature au cœur de tous les projets pour répondre aux préoccupations communes et aux attentes des administrés.

Les démarches engagées prônent le respect de la nature, son entretien et son embellissement ; elles en-

couragent le recours aux économies d'énergie, à la réduction des déchets et aux circuits courts ; enfin, elles promeuvent les déplacements doux en limitant la place de la voiture. Les projets transversaux entre les services et partagés avec la population mettent la nature au premier plan et favorisent un développement durable, harmonieux et raisonné.

Grâce à cette approche innovante et engagée, nous faisons le pari, qu'en dépit de sa forte extension démographique, Ondres saura conserver sa vraie nature : un joli village inscrit dans un écrin de nature entre océan, dunes, lacs et forêts. Nous voulons que la préservation du cadre de vie devienne un véritable état d'esprit, partagé par tous ; une façon de vivre qui se décline tout le temps et partout sur notre territoire.

L'obtention d'une deuxième fleur pour la commune serait aujourd'hui une vraie reconnaissance du travail accompli et la confirmation que notre attachement à l'environnement et l'orientation ambitieuse prise par la nouvelle municipalité depuis 2020 sont cohérents.

Ainsi Ondres pourra être mise à l'honneur et reconnue à sa juste valeur... Naturellement.

Eva BELIN
Maire d'Ondres



Mairie d'Ondres

2189, avenue
du 11 novembre
1918
40440 Ondres



05.59.45.30.06



contact@ondres.fr



www.ondres.fr



facebook.com/
villeondres



Chaîne
Ville d'Ondres

1/Découvrir Ondres

La fiche d'identité

ONDRES

Ondres est une commune balnéaire d'un peu plus de 5000 habitants. Elle offre 2 kilomètres de plage encore préservée. Reconnue pour la qualité de ses eaux de baignade et la propreté de son sable, la plage d'Ondres est surveillée durant toute la saison estivale. Elle permet la baignade et la pratique des sports aquatiques de glisse en toute sécurité. Balades à vélo sur la piste cyclable qui traverse la forêt, promenades en bord de mer, pêche au bord de l'étang ou à l'océan



sont autant d'activités complémentaires à pratiquer sur la commune, tout en respectant la richesse du milieu naturel.

À Ondres, les espaces verts sont nombreux et constituent avec l'océan et le cordon dunaire de véritables respirations dans la ville. La forêt, elle aussi, est envisagée comme le poumon de la commune, un havre de paix entre les agglomérations de Bayonne et Capbreton/Hossegor.

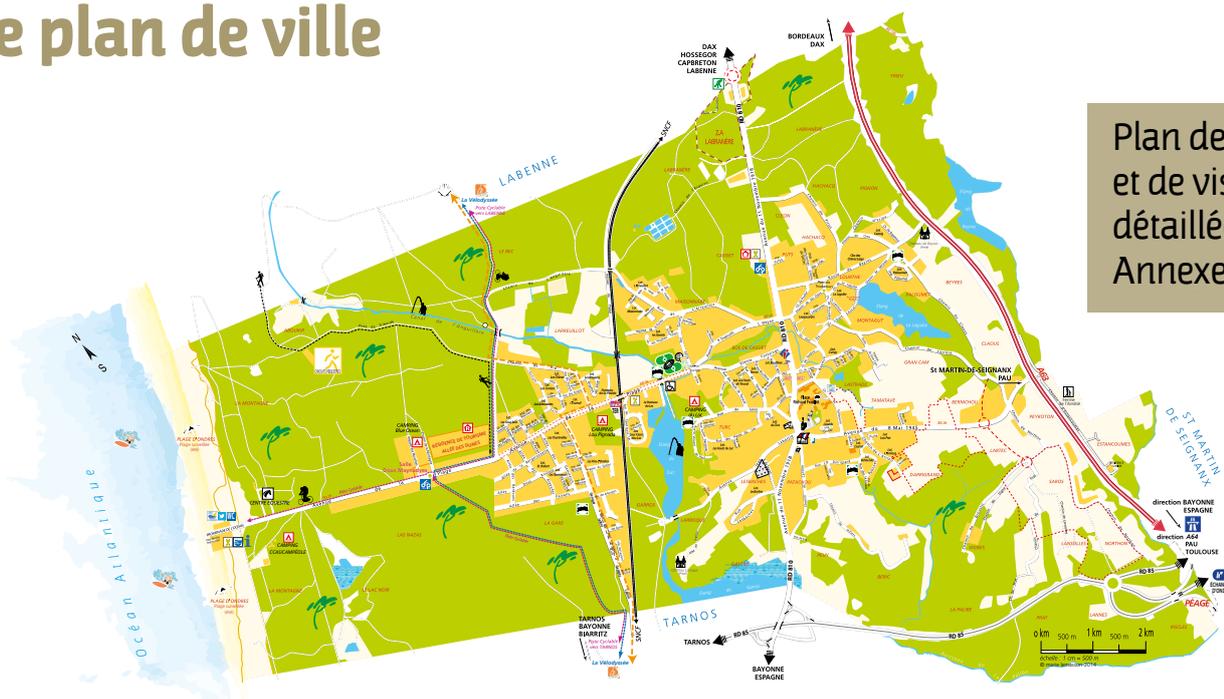
Superficie de la commune : 15,13 km².

Population : Population : 5356 (2018).

Gentilé : Ondrais, Ondraïse.

Budget annuel 2022 (fonctionnement et investissement) : 10 427 000 €

Le plan de ville



Plan de ville et de visite détaillée en Annexe 1 et 2.



À Ondres, la population est recensée depuis 1793 et, depuis cette date (à l'exception des périodes de guerres) le nombre d'Ondrais n'a jamais cessé d'augmenter ! Il faut dire qu'entre ville et campagne, à deux pas du Pays Basque et de la fron-

tière espagnole, Ondres ne manque pas d'atouts ! Pourtant, si le village est devenu ville, et le tourisme (et l'écotourisme) se développent, l'histoire d'Ondres s'est bâtie sur une vocation rurale : l'exploitation des pins et de ses pignes (pommes) de pins.

Aujourd'hui, la commune propose des hébergements, services et animations de qualité, dans un cadre pré-

Un peu d'histoire : de l'exploitation des pins à la station balnéaire

servé qui favorise la pratique de nombreuses activités :

- la baignade océanique (surveillée en été), la pratique du surf et autres sports de glisse.

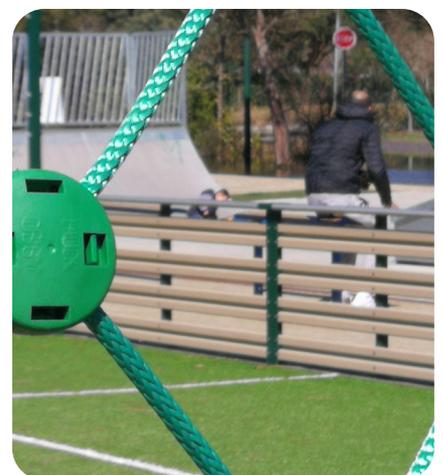
- les balades en forêt à pied (sentiers pédestres balisés), à vélo (piste cyclable landaise).

- la pêche à l'océan, au lac du Turc ou au canal de l'Anguillère.

À la découverte des infrastructures publiques

La commune dispose de nombreux équipements publics ayant trait à la culture, à l'enfance ou bien aux sports et loisirs : une salle de spectacle « La salle Capranie », une salle de fêtes, loisirs et cérémonies « La salle Dous Maynadyes », un complexe sportif « Le Larrendart », un

stade, des cours de tennis, un fronton, le jardin public Bernard Corrhons, et depuis fin 2017 un espace intergénérationnel de loisirs regroupant un city stade, un skate park et un boulodrome.



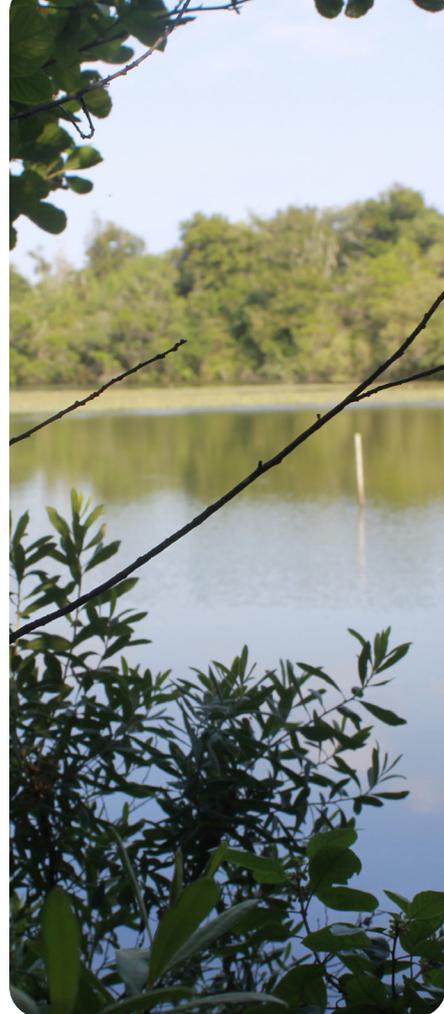
Une identité remarquable entre océan, lacs et forêt

Ondres jouit d'une identité remarquable... Nichée entre océan, dune, lacs et forêts des Landes, la commune est au coeur d'un écrin de nature. Nul besoin en effet de survoler la commune pour s'en rendre compte : Ondres est entourée de verdure, littéralement encerclée de nuances vertes et bleus . Un cadre de vie, précieux, au-

quel les élus et les Ondrais sont attachés... Et qu'il est impératif de protéger.

Une identité remarquable à préserver... naturellement !

“ Le Seignanx...
un patrimoine
environnemental
de qualité,
protégé et valorisé.



Tourisme durable, à Ondres et dans le Seignanx



Ondres appartient à la Communauté de Communes du Seignanx, un territoire regroupant 8 communes situées le long de l'Adour, au sud ouest du département des Landes. La ville est la principale commune touristique du Seignanx,

riche de sa forêt, de sa façade océanique mais aussi d'un arrière-pays fort d'une nature foisonnante. De plus, le Seignanx possède un patrimoine culturel et environnemental de qualité, protégé, valorisé (les Barthes de l'Adour, le marais d'Orx..), et bercé par un climat tempéré et ensoleillé. Un ensemble d'atouts qui font du Seignanx un territoire très apprécié par les touristes qu'il est important de sensibiliser aux écogestes. Dans ce sens, l'Office de

tourisme du Seignanx, implanté à Ondres, développe un accueil de qualité, en synergie avec les professionnels de toutes les communes et dans le respect de l'agrotourisme et des valeurs de l'écotourisme. Un guide des écogestes a été édité en ce sens . Au regard des atouts de la commune et de son territoire d'appartenance, la volonté de l'actuelle équipe municipale est de favoriser l'émergence d'une station balnéaire écoresponsable.

2/La démarche de valorisation

Une démarche transversale

Les questions d'environnement sont transversales ! Elles concernent tout autant les élus et personnels communaux, les élus et personnels intercommunaux,

tous les acteurs du territoire (Office de tourisme, associations...), et plus largement toute la population, de 7 à 77 ans. Conscients de la transversalité de la question

du développement durable, les élus et agents Ondrais ont développé une **stratégie d'aménagement, de gestion et de sensibilisation à même de toucher chaque public.**



Ils ont œuvré à ce projet...

Au sein du personnel communal, bon nombre d'agents œuvrent au développement d'une culture de valorisation et de respect de notre cadre de vie :

- Les agents des services techniques qui, tout au long de l'année, entretiennent et embellissent la commune en améliorant et **interrogeant continuellement leurs pratiques.**

- Le service enfance, animation, jeunesse et sports dont les agents proposent au sein de leurs programmes des **sorties ludiques et écoresponsables**, qui sensibilisent les plus jeunes à prendre soin de leur environnement et cadre de vie (petits potagers, diplôme de la petite jardinière et du petit jardinier, etc.)

- Le service culture qui coordonne chaque année

la **Fête de la Dune.**

- Le service en charge de la biodiversité et du développement durable a initié une démarche de sensibilisation à la gestion des déchets dans l'ensemble des services.

Organigramme complet en Annexe 3.

Un label, pour conforter l'image d'une commune nature

« Faire reconnaître la valeur de l'action locale par des labels... qui contribuent à une amélioration continue des pratiques.

Outre être transversale, la démarche de valorisation de la richesse naturelle se traduit également, à Ondres, par le choix de faire reconnaître l'action locale par des labels.. Labels qui permettent d'accroître en continu, la qualité des pratiques C'est le sens de la participation de la commune depuis

quelques années déjà au Concours départemental des villes et villages fleuris, c'est aussi le sens de cette première candidature au Label Villes et Villages fleuris.

De plus, dans l'ensemble des projets menés, nous faisons le choix d'être accompagnés par les Fédérations et leurs labels (exemple : sentiers équestres, etc.).

Enfin, depuis fin 2017, la

Communauté de comunes du Seignanx est labellisé TEPOS. Ondres sera ainsi accompagnée pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre ainsi que la consommation énergétique de ses bâtiments (dossiers en cours pour les Certificats d'Économies d'Énergie - CEE).



Une stratégie d'aménagement basée sur le conseil et la formation

Convaincus qu'une bonne stratégie d'aménagement respectueuse de l'environnement passe par un bon état des lieux initial, les élus d'Ondres ont fait et font le choix de bâtir leurs projets sur les **conseils d'organismes et structures spécialisés** et la **formation continue**. Ainsi, par exemple, un diagnostic du Sitcom lancé par la Commission environnement a permis de faire évoluer

les pratiques de tri dans les classes, les restaurants scolaires et les bureaux. Suivant la même dynamique, la collectivité, ses élus et agents, travaillent de concert avec l'ONF pour les questions relatives à la forêt et la dune. Enfin, les agents sont formés en continu afin d'obtenir une bonne maîtrise des sujets ayant trait au cadre de vie : nouvelles pratiques d'entretien.



SEIGNANX ET ADOUR

Une stratégie de gestion adaptée à chaque espace

Suivant cette même dynamique et ce en partenariat avec différentes entités, la commune d'Ondres a développé une **stratégie de gestion des espaces naturels adaptée à chaque espace** :

► En **partenariat avec le CPIE Adour Seignanx** : sensibilisation au jardinage écoresponsable et à notre environ-

nement de vie (Barthes de l'Adour...), diagnostics environnementaux tout au long de l'année, conférences sur l'érosion du trait de côté, etc.

► En **partenariat avec l'ONF** : afin de permettre une gestion adaptée de l'espace dunaire et forestier, la commune développe pour les projets relatifs à ce secteur

en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts). Parmi ces projets : parution annuelle d'un article au sein du bulletin municipal expliquant les travaux forestiers qui seront réalisés dans l'année sur les parcelles de forêt communale. Il s'agit ici d'expliquer et de sensibiliser à la gestion forestière.

3/Un cadre de vie à préserver



Un riche patrimoine végétal et naturel

Entre océan, dunes, forêts, étangs, et plus loin les Barthes de l'Adour, Ondres et le Seignanx bénéficient d'un riche patrimoine végétal naturel.

Un patrimoine aussi varié et précieux que fragile.

Ainsi, tout au long de l'année, la municipalité a à coeur de mener des actions de préservation de ce patrimoine qu'il faut **veiller à léguer aux jeunes générations.**

Pour préserver cet écrin,

chaque projet municipal est réfléchi dans le respect de l'écosystème local et chaque infrastructure se veut en harmonie avec la nature.

Pour ce qui est du cordon dunaire, le défi est autrement plus ardu du fait des assauts continus de l'océan et des tempêtes de ces dernières années (Klaus notamment). De fait, le cordon dunaire ondrais est au coeur de la protection de ce riche patrimoine naturel.

Parmi les actions menées :

« *Un patrimoine naturel aussi varié et précieux que fragile...*

► **Protection de la dune :**
L'expérimentation gérée par l'ONF consistant à déposer des troncs en pied de dune continue et a apporté des premiers résultats satisfaisants. De plus, selon le BRGM, le sable est en train de remonter sur la plage, preuve de l'impact favorable des actions menées.



► **Mise en place de ganivelles sur la dune et l'arrière-dune** : afin d'empêcher le passage de piétons et même de cyclistes qui se baladent sur la dune, la municipalité a installé des ganivelles en haut de dune. Des nouvelles ganivelles ont été rajoutées en bas de l'avenue de la plage pour empêcher la promenade sur l'arrière-dune, refuge du lézard ocellé (espèce endémique des dunes landaises).

► **Rattachement au réseau Natura 2000** : afin de favoriser, davantage encore, sa protection l'arrière-dune a été rattachée au réseau Natura 2000.

► **Comblement des siffle-vents avec les sapins de Noël** : grâce aux sapins de Noël récupérés auprès des foyers ondrais, et sur l'ensemble du Seignanx les siffle-vents sont comblés sur la dune. Les résultats sont impressionnants et des trous dans la dune se sont littéralement comblés.

► **Lacs, étangs et canaux** : De nombreux projets sont menés pour la préservation

de nos lacs, étangs et canaux. Parmi eux :

- **Le nettoyage des bords du canal de l'Anguillère** en accord avec le Syndicat mixte de rivière pour le plus grand plaisir des pêcheurs et promeneurs. Consolidation des berges par tunage.

- Reconduction du **Label pour le poste handi-pêche**, afin de permettre à chacun d'accéder à des loisirs de pleine nature. Il est prévu la création d'un nouveau post handi-pêche plus adapté pour la pratique de la pêche.

► Un partenariat avec Géolandes : une étude est en cours pour l'entretien du lac de Garros. L'objectif est d'éradiquer le développement de la jussie et de désenvaser le plan d'eau.

► Balayage communal : nettoyages mécaniques, synonymes de moins de sédiments et donc moins de produits phytosanitaires.

► Des méthodes et outils plus respectueux :

Désherbage manuel et thermique, paillage, gyrobroyeur déportable, machines à désherbage mécanique (brosse, herse, etc.).



Un entretien réfléchi



Moins de déplacements pour les arroser... Moins de besoins en eau... Moins de plantations périodiques... Moins de couleurs mais finalement davantage d'harmonie et de pérennité...

Le fleurissement de la commune a, depuis quelques années, été complètement revu, fruit d'un travail conjoint entre la Commission environnement et les agents du service espaces verts. Ainsi, au lieu de fleurs voraces en eau

installées au sein de jardinières en béton, ce sont aujourd'hui des plantes présentes naturellement sur le territoire qui sont choisies (cf. « palette végétale » page 26).

Une palette végétale locale et responsable

► **Entretien différencié des espaces** : la commune est classée en deux zones pour une gestion différenciée de ses espaces publics. Zone « horticole » : centre bourg, RD 810, pistes cyclables, crèche, écoles et annexes, restaurant scolaire. Zone « rustique » : lotissements de la commune.

► **Nouveau plan de gestion du fauchage** : mise en place d'un fauchage raisonné (trois fauches annuelles : deux partielles et une totale) avec coupe des accotements enherbés réguliers pour la sécurité et fauche tardive afin de favoriser la biodiversité et de respecter l'environnement.



► **Entretien en fonction des zones de fréquentation par les publics** : la tonte est réalisée tous les 8 /15 jours suivant les zones. Un mulching est pratiqué dès la 2ème tonte de la saison.

► **Réfection des plantations** : création d'une jachère fleurie sur la RD810 et en bordure de piste cyclable. Réfection des plantations de la route de Beyres, des ronds-points de la vierge et de la SETIM, puis de la Ludo-Bibliothèque : Le gazon a laissé place à des plantes plus gaies, moins voraces en eau et davantage en harmonie avec les espèces locales. Un paillage bois vient couvrir le sol et finaliser l'ensemble.

Puis réfection totale de la bande centrale de la RD 810 au printemps 2016 : le gazon a laissé place à des plantes plus gaies et, dans le même temps, moins voraces en eau et davantage en harmonie avec les espèces locales. Un paillage bois vient couvrir le sol et finaliser l'ensemble.

Gestion différenciée : plan de zonage détaillé en Annexe 5.

Des infrastructures publiques respectueuses du cadre de vie

« Des travaux de voirie à la signalétique de ville, en passant par le choix des matériaux ou encore le fleurissement des artères ; les infrastructures publiques d'Ondres sont désormais pensées pour être respectueuses du cadre de vie.

Depuis de nombreuses années, lorsque la municipalité élabore un projet urbain -travaux de voirie ou encore mise en place d'une nouvelle infrastructure publique-, le respect du cadre de vie et de l'environnement est placé comme une condition sine qua non.

Cette volonté se traduit par le choix de certains matériaux plus respectueux et harmonieux, par une épuration du paysage visuel urbain au profit de la nature, ou encore par le développement de voies de déplacements doux permettant

de davantage respecter la nature.

► Favoriser les déplacements doux :

- De nouvelles voies de déplacements doux : des voies de circulation douces (partagées, vertes ou pistes cyclables) ont été créées sur les nouvelles artères et sur les trottoirs du centre-ville favorisant ainsi les déplacements doux et non-polluants (vélo, skate, trottinette, etc...).

- Un plan de déplacements doux : un plan de déplacement doux a été dessiné pour l'ensemble de la commune permettant à termes une jonction cyclable sécurisée avec la route de Saint-Martin-de-Seignanx le chemin du Claous, l'avenue du 8 mai 1945, la RD 810 jusqu'au parking relais du Tram'bus.

**RÉUNION
PUBLIQUE**

ONDRES
Naturellement

PROJET URBAIN RD26

LUNDI 28 MARS - 18H30
SALLE CAPRANIE D'ONDRES



PRÉSENTATION DU
PROJET
D'AMÉNAGEMENT
AVENUE DU 8 MAI 1945

QUESTIONS /
RÉPONSES

Informations
en Mairie
05.59.45.30.06





- Réseaux enfouis : désormais, à chaque nouvelle voirie (création ou réfection), les réseaux sont enfouis. comme cela a été fait au chemin de Tambourin.

- Gestion de l'éclairage public : réflexion en cours pour limiter la pollution lumineuse (plage horaire nocturne limitée).

- Réaménagement d'une piste DFCI en matériaux recyclés : dans un souci écologique et économique, le projet a privilégié le réemploi de matériaux de construction.

► Repenser le fleurissement :

- Création de parterres fleuris sur les nouvelles voies : sur toutes les nouvelles artères réalisées des parterres de fleurs avec des espèces en harmonie avec la végétation locale.

► De nouveaux bâtiments qui s'inséreront dans leur environnement et explorent une nouvelle gestion des énergies :

- Comme la Maison des Jeunes labellisée « Passiv Haus » et le prochain groupe scolaire également labellisé Passiv'Haus et une maison de la Chasse exemplaire d'un point de vue énergétique.



Visuels en Annexe 9.



- De la signalétique de sensibilisation en haut de dune : une signalétique d'information et de sensibilisation est installée. Il s'agit de sensibiliser au respect de la faune et de la flore dunaires et de dissuader les administrés et touristes de marcher sur la dune. Ils sont, accompagnés d'autres panneaux insistant sur le rattachement au réseau Natura 2000.

- Des boîtes à lire en matériaux de récupération : Après une première boîte à lire située à la plage d'Ondres, la commune a procédé à l'ins-

tallation de trois nouvelles boîtes à lire : sur l'avenue de la plage à côté de la salle Dous Maynadyes, en centre-ville à côté du Foyer, puis au sein du quartier des Embruns. Elles sont confectionnées à partir d'éléments de récupération. Les campings de la commune suivent le mouvement avec une boîte à lire installée au camping Lou Pignada.

- Du bois pour le mobilier urbain : à l'image des nouvelles entrées de ville, quand cela est possible et adéquat,

4

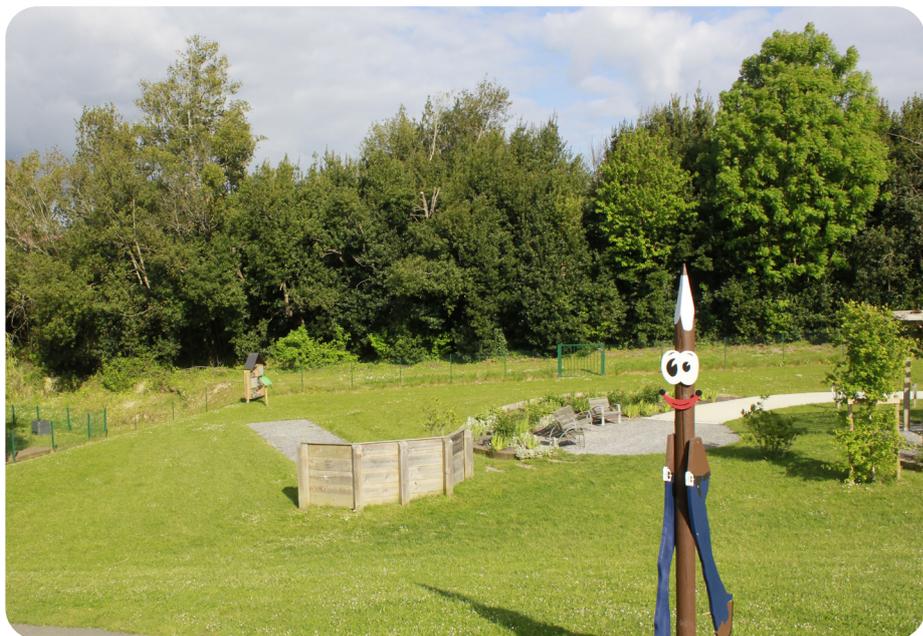
C'est le nombre de boîtes à lire en matériaux recyclés installées à ce jour sur la commune.

le bois est choisi

- **Un Pédibus** : création d'un Pédibus, pour se rendre à l'école à pied et accompagné. Très apprécié des familles, il permet de désengorger les parkings des écoles, de limiter les embouteillages matinaux et de permettre une moindre utilisation de la voiture.

- **Aire de pique-nique** : , une aire de pique-nique utilisant des matériaux naturels a également été aménagée aux abords de la Véلودyssée.

- **Borne électrique** : afin de poursuivre la promotion locale des déplacements plus propres, la ville propose une borne de recharge pour véhicules électriques.



4/ Animation et promotion de la démarche

La population locale, sensibilisée toute l'année

« Prendre conscience que nous n'avons qu'une seule Terre, et ce dès le plus jeune âge... »

Parce qu'il est primordial de faire, mais aussi de faire savoir et de faire comprendre et adhérer, la municipalité s'appuie sur un ensemble de dispositifs pour faire vivre cette identité nature et la promouvoir.

Elle construit également sa stratégie d'animation et de promotion de la démarche sur l'enfance-jeunesse, car les plus jeunes sont souvent de bons redresseurs de tort à même de sensibiliser toute une population à la protection de son cadre de vie.

► Trier ses déchets :

- Installation de nombreux points-tri sur la commune : parce que trier ses déchets est un acte citoyen, la municipalité installe systématiquement -dans le cadre de

l'aménagement des voiries- des points-tri semi-enterrés.

- Déchetteries : la municipalité promeut les déchetteries du territoire (SITCOM) pour développer leur usage.

► Trier pour prendre conscience du parcours des déchets :

- Tri des déchets à l'école : dans les écoles d'Ondres, on trie et on réduit les déchets (papier, etc.). Action réalisée en partenariat avec le Sitcom. Forte de son succès, cette première étape a été enrichie par un tri des bio-déchets au sein des restaurants scolaires.

11

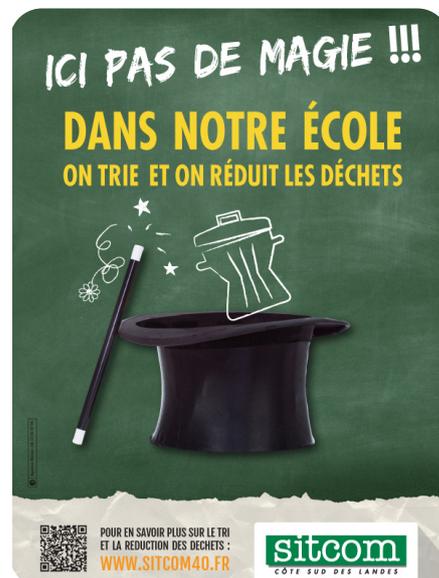
C'est le nombre de points-tri implantés sur la commune. D'autres sont prévus prochainement.

1600

C'est le poids moyen en kilogrammes des déchets recyclables (cartons, papiers...) triés par les écoles d'Ondres sur une année !

► Des rendez-vous pour découvrir et apprendre :

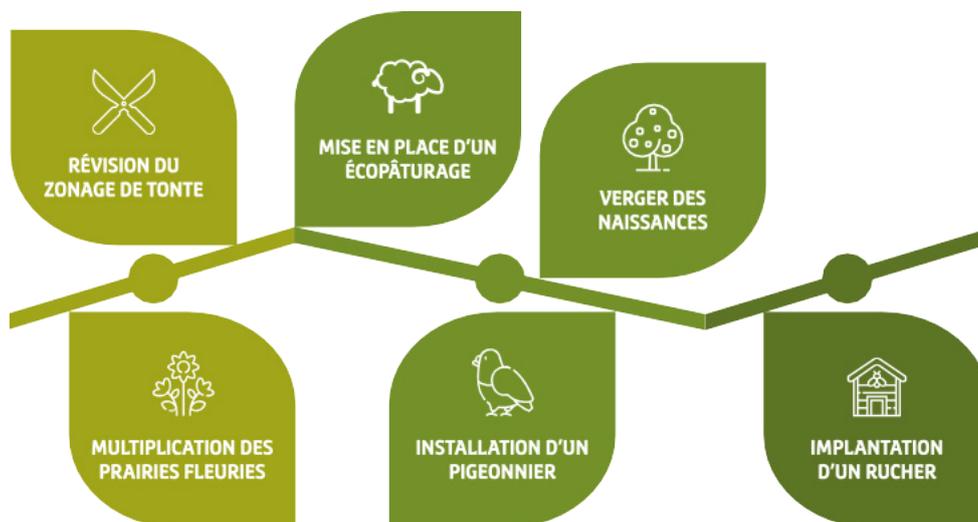
- Rendez-vous de sensibilisation au recul du trait de côte organisé en 2021 en collaboration avec le CPIE et la Communauté de Communes du Seignanx.



- 1 réunion publique ayant pour thème « la biodiversité et la transition écologique » s'est tenu en 2021. Cette réunion a permis de décliner la ligne directrice des différentes actions à mettre en œuvre au sein de la commune, pour les 2 prochaines années : Ondres souhaite gérer ses espaces verts et naturels de façon raisonnée et toujours améliorer ses pratiques en termes de protection de

la biodiversité et de l'environnement. En s'appuyant sur l'expertise des agents communaux, sur les enseignements du réseau Hortus et sur l'expérience des communes voisines, c'est un foisonnement de projets qui éclosent au fil du temps. La frise ci-dessous reprend les éléments qui seront mis en place prochainement et ceux qui sont en cours de réflexion ou à l'étude. Des opérations qui, combinées,

auront de nombreux bénéfices, écologiques d'abord mais également sociaux et pédagogiques. Une façon pour Ondres de participer à l'effort commun pour préserver notre écosystème et sensibiliser la population aux enjeux environnementaux ; une ambition qui pourrait en plus voir la ville labellisée d'une deuxième fleur.



- moins de déchets
- moins de gaz à effet de serre
- protection de la biodiversité

- moins de déchets
- moins de gaz à effet de serre
- protection de la biodiversité
- régulation des populations de pigeons
- favorisation de lien social
- outils pédagogiques

- protection de la biodiversité
- outils pédagogiques



Zones de tontes et de fauches en Annexe 5.

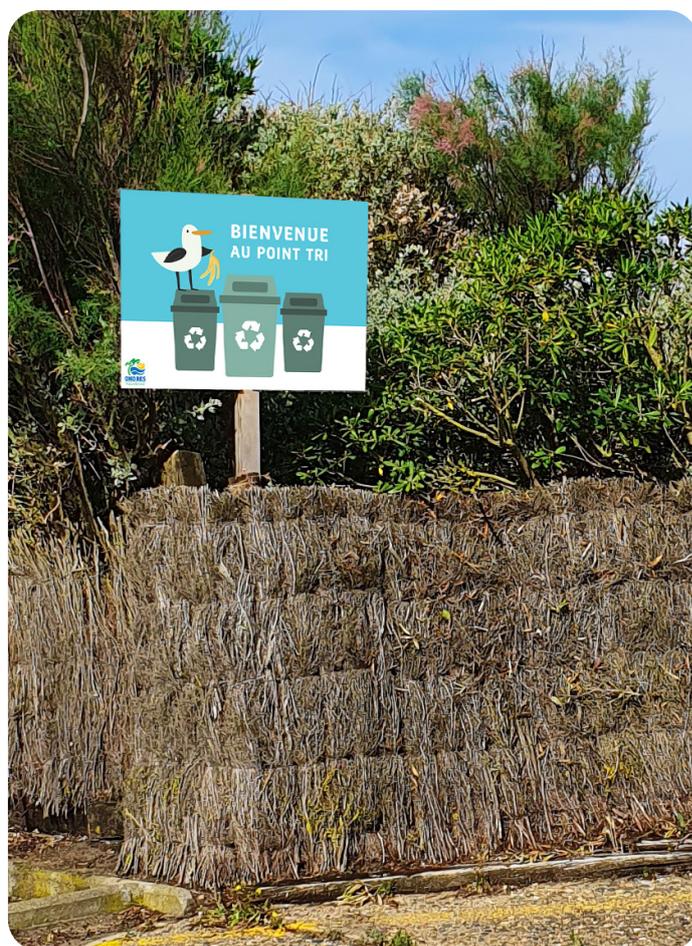
En parallèle de ces actions, d'autres projets ont été réalisés :

- L'opération « **Plage sans poubelle** » : depuis mai dernier, la plage d'Ondres et ses abords ne sont plus pourvus de poubelles, un choix de la municipalité qui s'est inspirée de nombreuses communes littorales à travers le monde. L'objectif : Améliorer le cadre de vie et protéger

l'environnement en amenant chacun à se responsabiliser concernant la production de déchets.

Malgré la désapprobation de certains plagistes à l'idée de ramener leurs ordures, les chiffres ne trompent pas. Aujourd'hui c'est dix fois moins de déchets ramassés sur et aux abords de la plage par les services communaux. Contre 25 à 30 sacs de 100 L remplis récoltés chaque jour

en été, ce sont aujourd'hui 2 à 3 mêmes sacs. Une diminution criante qui prouve l'efficacité de cette opération et l'engouement du public pour la préservation de l'environnement.



► Des supports d'information et d'assistance au quotidien :

- La rubrique « **Environnement et cadre de vie** » du magazine municipal : Parce qu'une approche multi canal est nécessaire, nous avons créé la rubrique: permet de mettre en lumière les bonnes pratiques, écoresponsables et citoyennes, adaptables pour chacun dans son quotidien. Une façon de sensibiliser en continu aux thématiques du respect de l'environnement.



ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE



URBANISME : QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX CET ÉTÉ ?

Comme chaque année, nous vous rappelons les quelques règles mises à jour en termes d'urbanisme à respecter pour le bien de toutes et tous, avec l'arrivée des beaux jours.

Dans le dédale des projets et des démarches administratives, il n'est pas toujours aisé de savoir quelles démarches sont nécessaires. Voici un récapitulatif.

→ Contactez la mairie afin de connaître les précisions sur la démarche liée à votre projet et étudier la faisabilité : 05 59 45 29 23 / urbanisme@ondres.fr. Vous pouvez aussi consulter le site service-public.fr.

→ Suivez les procédures dématérialisées via depotpermis.fr (lien direct aussi disponible depuis le site www.ondres.fr, rubrique > Au quotidien > Urbanisme)

Par ailleurs, il est important de prendre en compte en parallèle la réglementation estivale concernant la prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits de voisinage en période estivale. **Moins de bruit pour une meilleure qualité de vie !**

> Arrêté du maire 2022-17 du 10 mai 2022, accessible en ligne directement depuis le site www.ondres.fr, rubrique > Au quotidien > Police municipale ■



<https://www.ondres.fr/au-quotidien/police-municipale/>



LES DÉCHETS VERTS N'ONT PAS LEUR PLACE DANS LA NATURE !

Les beaux jours arrivent : on taille, on tond, on débrousaille !

Alors si vous ne pouvez pas composter vos déchets verts, vous devez impérativement les déposer en déchetterie, car contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts dans la nature n'est pas sans conséquence pour la faune et la flore !

Bien qu'ils se dégradent, leur décomposition entraîne des modifications de la faune et de la flore, et ils peuvent attirer

des animaux (notamment les sangliers) mais aussi favoriser le développement de plantes invasives. De plus, certaines essences mettent longtemps à se dégrader et asphyxient de ce fait le sol de nos belles forêts. ■

Alors maintenant, vous le savez, apportez vos déchets verts en déchetterie !



Installation du pigeonnier

Comme annoncé dans notre dernier bulletin municipal, les services techniques ont procédé à l'installation du pigeonnier. Il a pris place dans l'espace vert situé entre le centre de loisirs et la salle Capranie. Il va nous permettre de réguler en douceur les pigeons en retirant manuellement des œufs pondus. **La gestion de ce nouvel outil se fera en régie et en étroite collaboration avec l'Association Communale de Chasse Agréée. ■**

La tonte différenciée : un petit pas pour le jardinier, un grand pas pour la biodiversité !



Tondre sa pelouse : un geste si commun dès les premiers beaux jours et pourtant, quand on y réfléchit, un peu absurde.

On s'évertue à faire pousser un beau gazon bien vert et bien régulier et quand il grandit trop, on le coupe et il devient un déchet. On veut profiter de son jardin tranquillement dans une chaise longue, pourtant, toutes les semaines, on doit passer du temps à tondre : des heures parfois.

Vous aussi adoptez la tonte différenciée ou raisonnée ! Elle consiste à laisser une partie de la pelouse à l'état sauvage afin de favoriser la biodiversité.

Quelle que soit la taille de votre jardin, vous pouvez laisser quelques m² en végétation spontanée (une bordure, les pieds des arbres et arbustes, par exemple) et créer des cheminements. ■

L'écotourisme, pour que les bons réflexes voyagent aussi

De Pâques à Toussaint, Ondres est aussi une station balnéaire où la population croit par l'afflux de touristes. Aussi, tout comme la municipalité s'attache à informer et sensibiliser ses administrés, la commune s'adresse aussi aux touristes de passage... **pour que les bons réflexes voyagent aussi !**

- **Un Office de tourisme engagé** : cette démarche écotouristique est fièrement portée par l'Office de tourisme communautaire réunissant les 8 communes du Seignanx. La structure a mis en place une charte écotouristique sur le territoire et promeut les initiatives écoresponsables des professionnels locaux du tourisme.

Pour que les administrés puissent profiter de la richesse du cadre de vie (océan, forêt, etc.) en utilisant vélos, trottinettes, skateboard, etc.

- **Des lignes de bus TXIK**



TXAK pour mutualiser les transports : une extension du réseau TXIK TXAK permet de proposer une offre alternative à la voiture au plus fort de l'été, il dessert l'ensemble des points d'intérêts de la commune, avec une fréquence de 30 minutes.

Chaque année, les horaires sont étendus au regard du succès grandissant du service. Elle permet aussi de se rendre tôt le dimanche matin au marché hebdomadaire estival, ainsi qu'à

certaines animations nocturnes telles que les Casetas, les courses de vaches et les parties de pelote.



www.txiktxak.fr

- Un service de gardiennage des vélos a été mis en place en 2022, pour permettre au plus grand nombre de se rendre à la plage en vélo en toute quiétude.

- **Plan plage** : un projet ambitieux et vertueux pour la préservation des équilibres naturels.

Les grands axes du projet :

- Renaturaliser le parking de tête de plage,
- Favoriser les déplacements doux en limitant la place de la voiture,
- Proposer des nouveaux espaces de détente et de loisirs dans un écrin naturel,
- Anticiper le recul du trait de côte.

Extrait du magazine communal en Annexe 6.

Un projet soutenu par l'ensemble des financeurs au regard de son aspect ambitieux et novateur, à l'échelle de la côte Atlantique.



Autres visuels en Annexe 7.

5/ Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Favoriser la biodiversité



► Des choix de plantations raisonnés :

Afin de favoriser la diversité des plantes poussant sur le territoire communal, le service espaces verts a créé sur certaines parcelles ou bords de routes des jachères fleuries. C'est notamment le cas au bord de la RD 810. Les avantages de la jachère fleurie sont nombreux : une amélioration paysagère avec un rendu naturel, des fleurs abondantes qui ne nécessitent pas beaucoup d'entretien, et surtout un paradis pour les oiseaux. La

jachère fleurie est une jolie façon d'embellir en prenant soin de la biodiversité !

2017

C'est l'année de rattachement du cordon dunaire ondrais au réseau NATURA 2000.

De plus, pour économiser les ressources naturelles, la commune oeuvre à choisir



« *La jachère fleurie est une jolie façon d'embellir en prenant soin de la biodiversité !*



des espèces de plantes peu gourmandes en eau.

Un partenariat avec les administrés de certains quartiers a été mis en place afin de fleurir les espaces publics chronophages, sans aucun attrait. Ce fleurissement pérenne amènera de la biodiversité en milieu urbain.

-Enherbement du cimetière : les allées du cimetière ont été engazonnées afin de palier au désherbage et ce aussi conformément à l'interdiction de l'utilisation des

produits phytosanitaires sur les espaces publics.

► **Le paillage comme solution :**

Il s'agit parfois de copier la nature pour pouvoir mieux la respecter... À l'état naturel, le sol nu n'existe pas... Ainsi, pour copier les pouvoirs de la nature, le service espaces verts utilise du paillage bois afin de couvrir le sol et finir l'ensemble, mais aussi afin de limiter l'évaporation de l'eau de pluie et d'arrosage tout en diminuant consi-

dérablement la pousse des adventices. Un double avantage !



Préserver les ressources naturelles

À Ondres, la gestion de l'environnement passe aussi par une **bonne gestion, responsable, des ressources naturelles...** Des ressources à préserver !

Que ce soit en termes de réserves hydriques ou encore d'énergie en général, les projets ondras sont pensés en intégrant la dimension « préservation des ressources ».

► La gestion de l'eau :

La bonne gestion de l'eau, consistant à récupérer l'eau exploitable et à ne pas perdre de l'eau inutilement, passe par de nombreux projets d'ores et déjà mis en place ou en action.

- Des **récupérateurs d'eau** ont été installés dans les écoles, au Centre de loisirs et à la Maison de la petite enfance pour l'arrosage des potagers.



- Les terrains du stade de rugby bénéficient d'un **arrosage intégré par l'eau du canal du Cornecul** (de nuit principalement).

- L'eau du nouveau **Centre technique municipal** (inauguré en juin 2017) est **totalemment récupérée** dans une cuve de 15000 litres correspondant à la consommation annuelle.

- **Choix de plantes très peu ou peu gourmandes en eau**, en lien avec la palette végétale naturelle de la commune (cf. ci-contre).

« Un diagnostic du patrimoine arboré des abords de l'étang du Turc a permis de recenser plus de 300 arbres regroupant 20 essences différentes



La palette végétale et arborée d'Ondres

ARBRES

Pin maritime
Chêne liège
Chêne vert
Chêne des marais
Chêne pédonculé
Bouleau blanc
Aulne

ARBUSTES VIVACES

Pittosporum
Gaura
Stipa

Pennissetum
Sauge
Lavande
Perovskia
Phomium yellow wave
Lagerstroemia Indica
Phlomis fruticosa
Teucrium fruticans
Miscanthus
Hydrangea
Agapanthus
Euphorbia
Leucanthemum

Erigeron
Stachys
Rudbeckia
Geranium vivace
Caltha palustris
Tradescantia innocence
Lobelia siphilitica
Ligularia osiris fantaisie
filipendula kahome
filipendula ulmana plena
Acorus calamus variegatus
Houttuynia

- Améliorer les réseaux humides de la commune : la gestion des ressources naturelles passe aussi par l'amélioration des réseaux humides de la commune afin de ne pas perdre l'eau pluviale, éviter les risques

d'inondation et ne pas augmenter inutilement la charge hydraulique de la station d'épuration. En 2021, des travaux de mise en séparatif des réseaux Eaux Pluviales et Eaux Usées et de création d'un bassin d'in-

filtration des eaux de pluie ont été entrepris sur l'avenue Dupruilh Stayan et permettent ainsi une meilleure gestion des eaux pluviales et usées.

► La gestion de l'énergie :

Tout comme l'eau, la commune oeuvre à la bonne gestion et la préservation de toutes les énergies, et notamment à utiliser de l'électricité propre, des véhicules moins polluants, etc.

- Achat de deux véhicules électriques : la collectivité a acheté, deux véhicules électrique afin de moins polluer lors de déplacements.

- Utilisation d'ampoules basse consommation : depuis quelques années déjà, les ampoules basse consommation sont privilégiées.

- Des panneaux photovoltaïques : des panneaux photovoltaïques ont été installés sur toute la toiture du Complexe sportif Larrendart (centre ville) et le sont également sur le toit du Centre technique municipal.

- Un toit végétalisé au-dessous des salles de classe : quatre classes de l'école élémentaire. Elles sont construites en bois (pin des Landes et mélèzes) avec un toit végétalisé.

Volonté de valoriser les matériaux biosourcés dans les nouveaux projets (Maison des Jeunes, Maison de la Chasse et nouveau groupe scolaire)



Le plan de visite



La visite du jury : sites remarquables



Durant votre visite, certains sites remarquables vous seront présentés :

1. Accueil en Mairie

2. Dous Maynadyes

(City stade, évocation du projet du nouveau groupe scolaire, camping municipal Blue Ocean)

3. Ondres-plage

(Évocation du projet « Plan plage », des opérations « Plage sans poubelle » et « Sapins en pied de dune »)

4. Lotissement « Les Corciers »

(Recensement des espèces, projet du « Verger des naissances »)

5. L'étang du Turc

(Entretien différencié, éco-pâturage, zonage des tontes, prairies fleuries, poste handi-pêche)

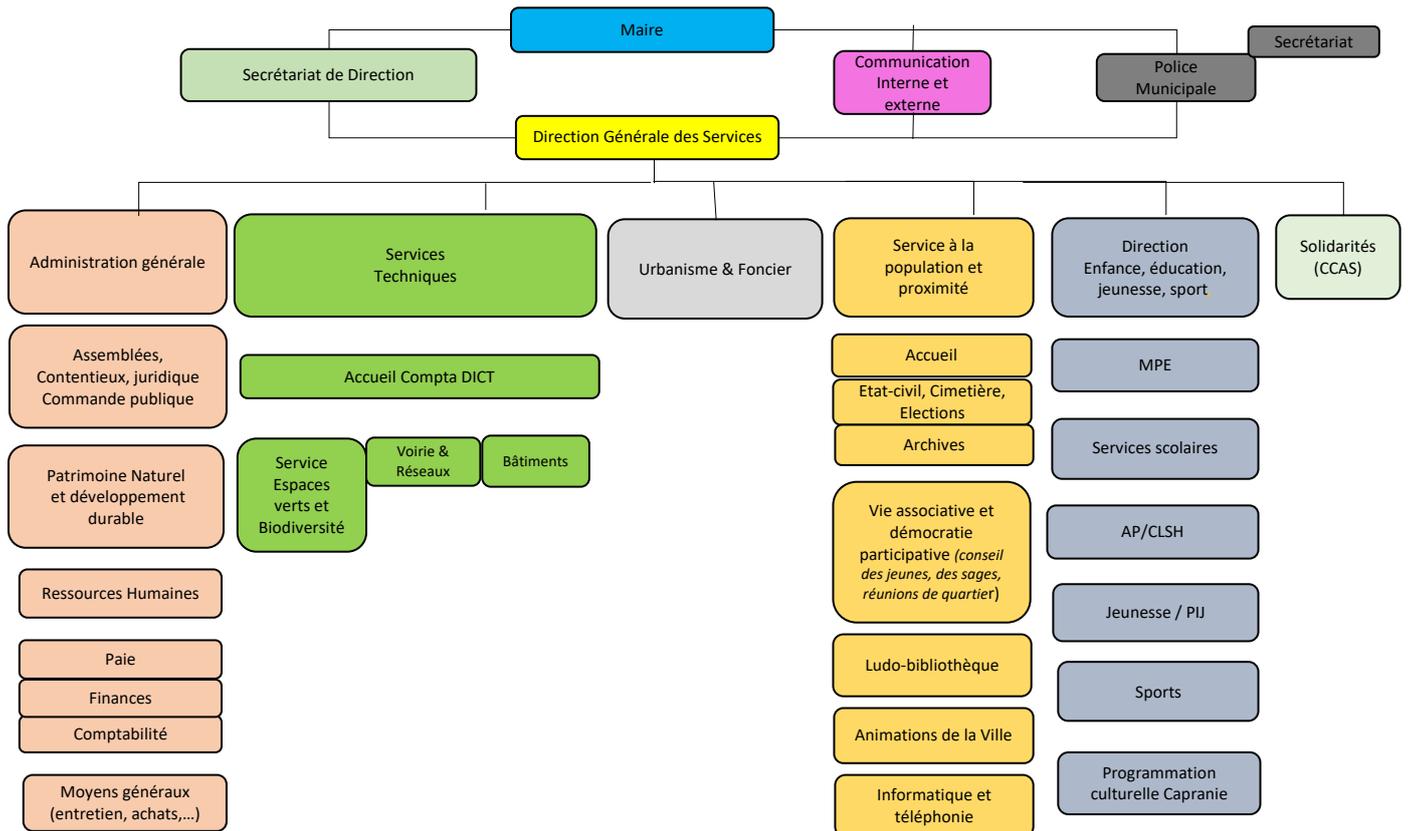
6. Office de tourisme

(Nouveau bâtiment, tourisme durable, tiers-lieu, éco-labels)

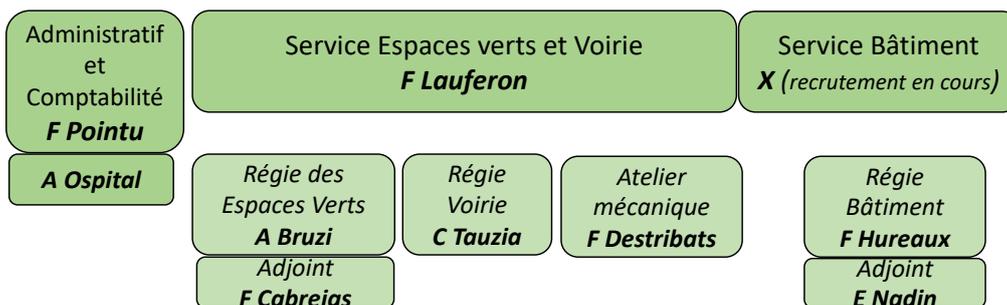
7. Jardin public

(Pigeonnier, hôtel à insectes, évocation du projet de la nouvelle « Maison des Jeunes »)

L'organigramme des services

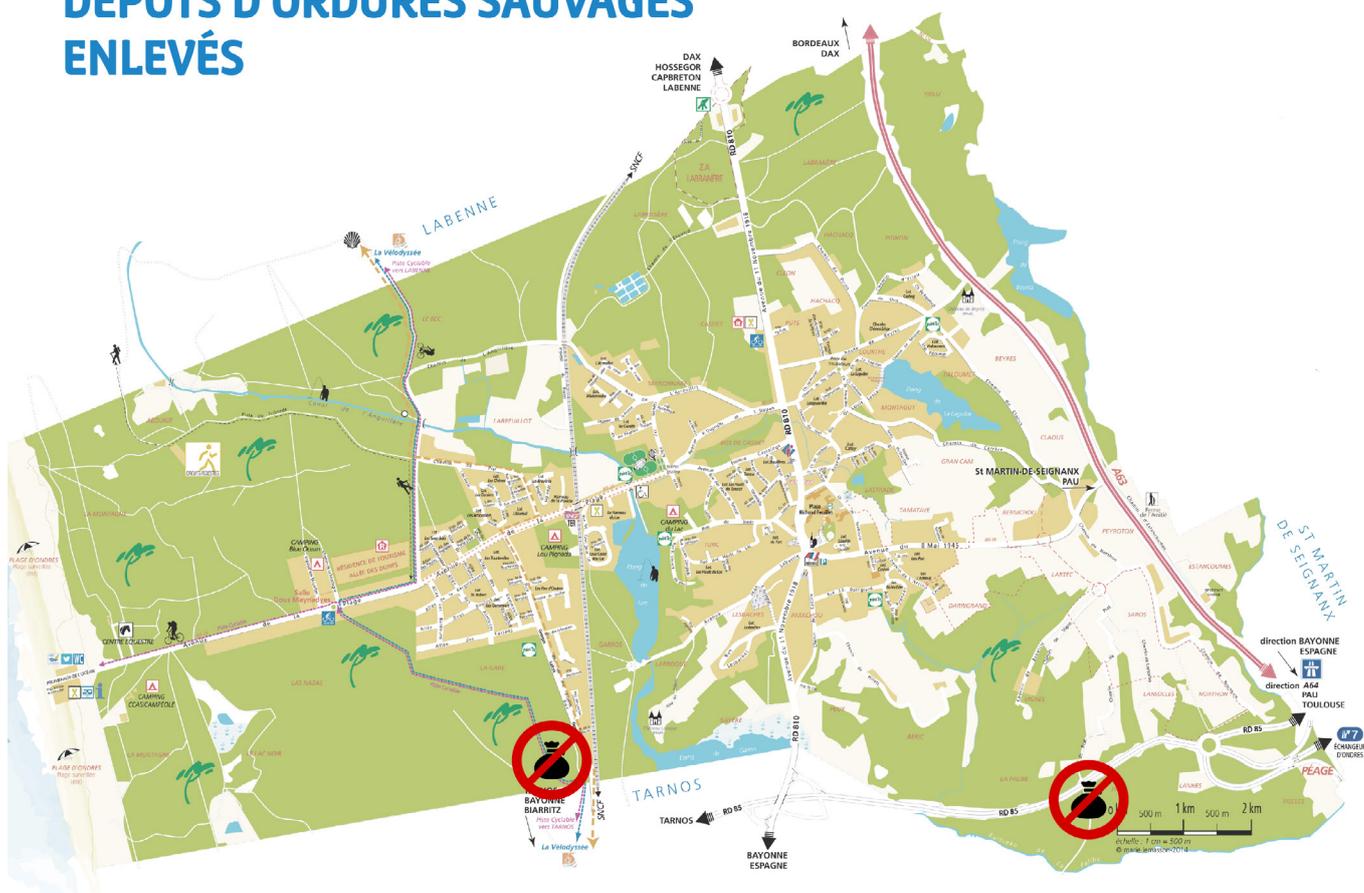


Services Techniques



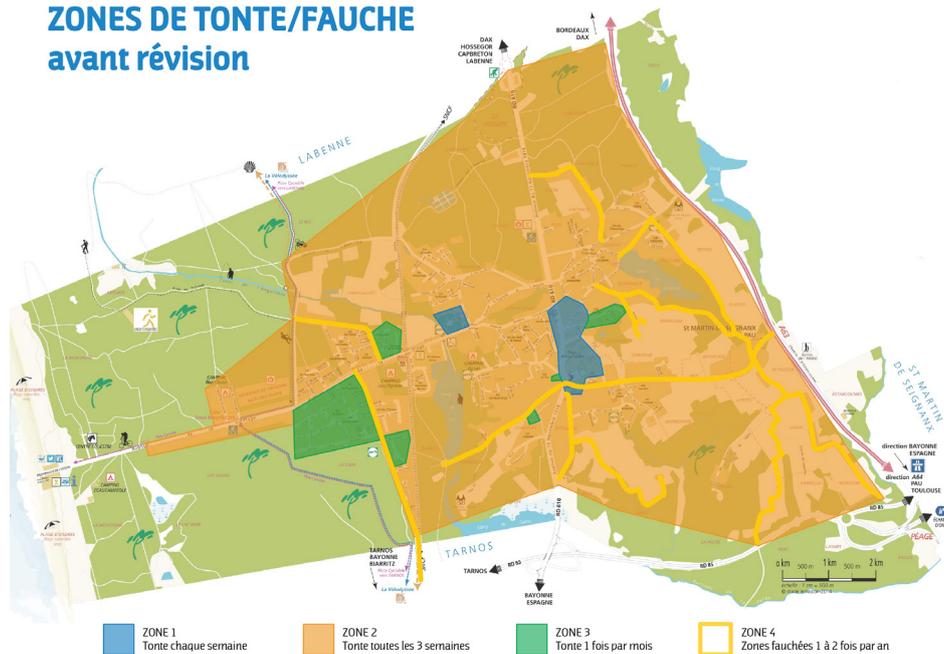
Plan de situation des dépôts sauvages

DÉPÔTS D'ORDURES SAUVAGES ENLEVÉS

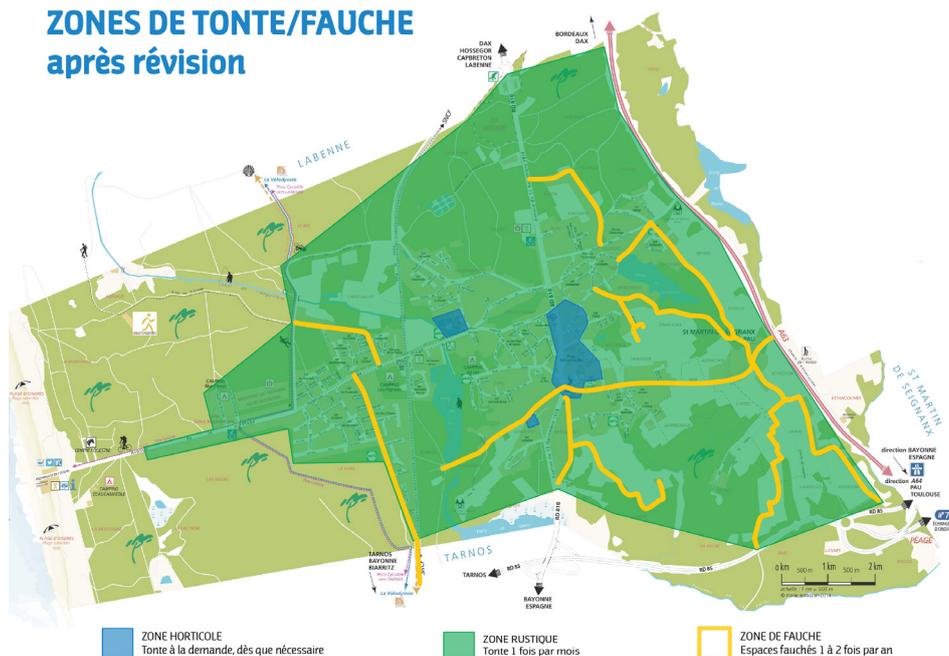


Gestion différenciée : zonage

ZONES DE TONTE/FAUCHE avant révision



ZONES DE TONTE/FAUCHE après révision



Dossier « Le Plan Plage » à la une



DOSSIER À LA UNE

**Dune effondrée à Ondres
A quand une étude globale
du recul du littoral ?**

COMME dans les années précédentes, les actions de protection des dunes ont été confiées à deux entreprises de la région bordelaise, spécialisées dans la gestion des zones littorales. C'est ainsi que la commune d'Ondres a confié la protection de sa dune à la société Ondres Littoral.

Plus que le projet de loi, c'est la mise en œuvre de ce projet qui est au cœur des préoccupations des élus locaux. C'est pourquoi, dès 1977, la commune a financé une étude de faisabilité pour la construction d'un ouvrage de protection de la dune. Cette étude a été financée par la commune et le département de la Gironde.

Malgré ces travaux, la dune a continué à reculer. C'est pourquoi, en 1987, la commune a financé une nouvelle étude de faisabilité pour la construction d'un ouvrage de protection de la dune. Cette étude a été financée par la commune et le département de la Gironde.

Malgré ces travaux, la dune a continué à reculer. C'est pourquoi, en 1987, la commune a financé une nouvelle étude de faisabilité pour la construction d'un ouvrage de protection de la dune. Cette étude a été financée par la commune et le département de la Gironde.

RECU DU TRAIT DE CÔTE ET ÉROSION À ONDRES

Les plages landaises, connues pour leur aspect relativement préservé et naturel, sont soumises aux évolutions constantes du trait de côte, limite entre terre et océan à marée haute. Ondres n'échappe pas au phénomène, comme en attestent les différences avancées brutales de l'océan au cours des années et les tentatives suivies de limitation de l'érosion littorale.

Un phénomène naturel et anthropique
Sur les deux derniers siècles, la tendance globale dans les Landes est à l'érosion, par à-coups successifs. Les causes de cette érosion des côtes sableuses, comme ici, à Ondres, sont multiples :



À Ondres, ce sont les tempêtes qui ont eu l'effet le plus flagrant, en grignotant la dune de plusieurs mètres en quelques heures parfois.

Combattre les assauts des vagues
Les évolutions de la plage ont toujours été au cœur des préoccupations des Ondrais. Si plusieurs événements climatiques violents ont mis en évidence la fragilité de l'espace littoral, les leçons nécessaires n'en ont pas toujours été tirées sur le long terme.

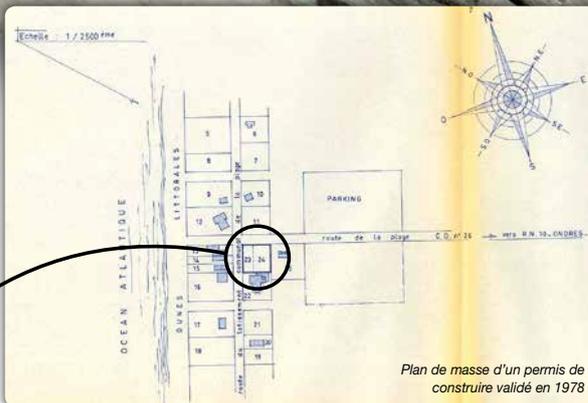
Pour protéger la dune et endiguer l'avancée des eaux, la municipalité fit réaliser, en 1973 et 1974 un épi de 125 m pour un coût de 300 000 francs à l'époque, une entreprise qui eut quelques effets les années suivantes mais qui se révéla insuffisante lors de la tempête qui suivit, en décembre 1977. Au début du mois, au vu des annonces météo, les services municipaux entreprirent des travaux de protection de la dune et des bâtiments côtiers, mais tous leurs efforts furent anéantis par l'exceptionnelle ampleur des marées sur plusieurs jours.



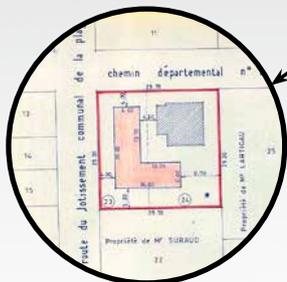


Construire, toujours construire

La tempête fut un traumatisme pour l'ensemble de la commune et tous ses habitants. Et pourtant, dès 1978, on peut retrouver des documents autorisant encore des constructions aux abords de plage ! Il semblerait donc que l'émotion fut de courte durée...



Plan de masse d'un permis de construire validé en 1978



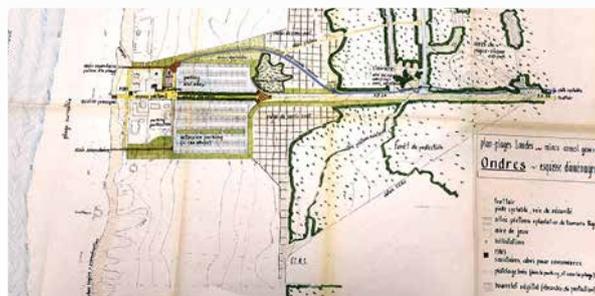
Vers un accompagnement du recul du trait de côte

De nos jours, l'État préconise à toutes les communes côtières d'arrêter de lutter incessamment contre l'avancée inexorable de l'océan dans les terres mais plutôt de prévoir cette évolution et le recul des activités de front de mer pour éviter de nouvelles catastrophes. La stratégie nationale est de composer avec la nature plutôt que de s'y

opposer et d'intervenir de façon limitée en accompagnant les processus naturels.

Si, en 2012, est entamé un premier projet, dont l'une des préoccupations est la protection de l'environnement, les retombées écologiques y sont résumées ainsi : « Il s'agit essentiellement d'éviter la divagation des touristes dans les dunes par la mise en défens du site. Deux blockhaus situés sur la plage, jugés dangereux et responsables de sifflets à vent, seront détruits. L'accès à la plage des engins de nettoyage sera modifié pour leur éviter de traverser les zones naturelles. Enfin, la récupération des eaux pluviales sera améliorée. ». Un premier pas dans le bon sens, mais une dynamique qui doit aujourd'hui être poursuivie.

Plus tard, en 1985, un nouvel aménagement de la plage est défini et prévoit toujours un haut de dune et une arrière-plage urbanisés pour pouvoir y stationner environ 300 véhicules.



Esquisse extraite du plan plage de 1985

Une nouvelle tempête, début 2014, fait reculer la dune de 5 mètres supplémentaires et emporte l'escalier menant à la plage. Tandis que la dune est renflouée, l'escalier est remplacé dans l'année et... son pied est à présent englouti par le sable, face à une plage qui rétrécit chaque année, preuve que l'océan gagne toujours du terrain. ■

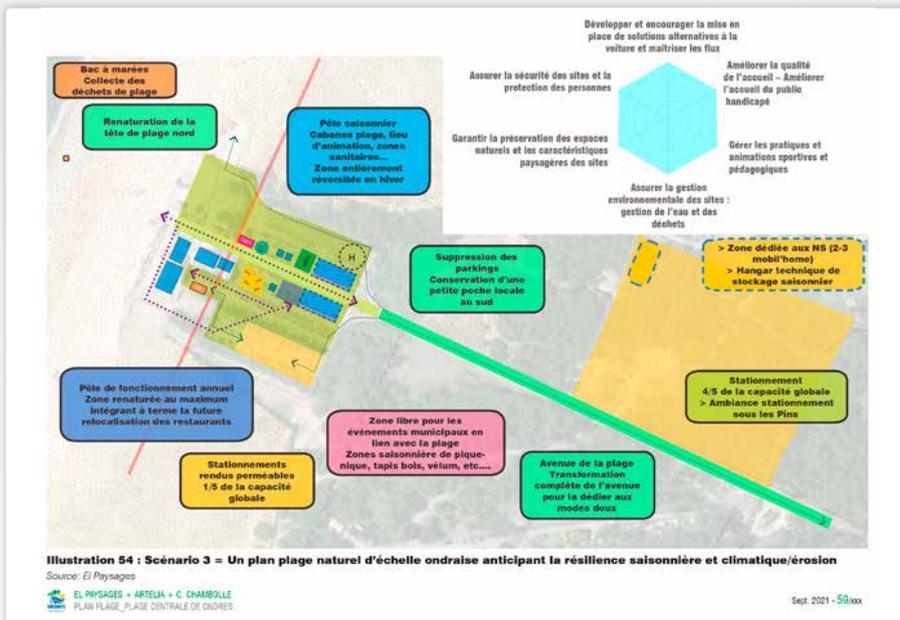


Les contours du projet

Parmi trois propositions, la municipalité a choisi le plan le plus audacieux en termes de protection de l'environnement. Il comprend notamment une réduction massive du nombre de stationnements sur le parking de la plage et un aménagement du parking « secondaire », sur le terrain de la SETIM, qui resterait un parking nature. Ainsi, le parking de la plage ne serait accessible en voiture

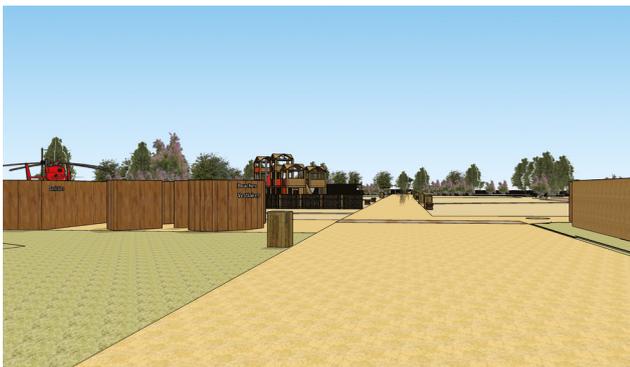
que l'hiver, alors amplement suffisant pour les locaux, et uniquement pour les commerçants et autres exceptions en période estivale. Une façon d'encourager à l'usage des déplacements doux. Les abords de la zone aujourd'hui urbanisée seront, eux, renaturés au maximum. Pour s'adapter à l'érosion progressive de la côte, les aménagements seront modulables et relocalisables. Par exemple, l'hélistation

est prévue sous forme de tapis, une installation mouvante et avec peu d'impact. Le choix des équipements présents – aire de jeux, terrains de beach-volley... – fera d'ailleurs l'objet d'une réunion publique et d'une enquête auprès des administrés pour répondre au mieux à vos attentes ! Un projet plus qu'ambitieux qui sera lancé dès la fin de l'été 2022 afin de pouvoir accueillir la saison 2023. ■

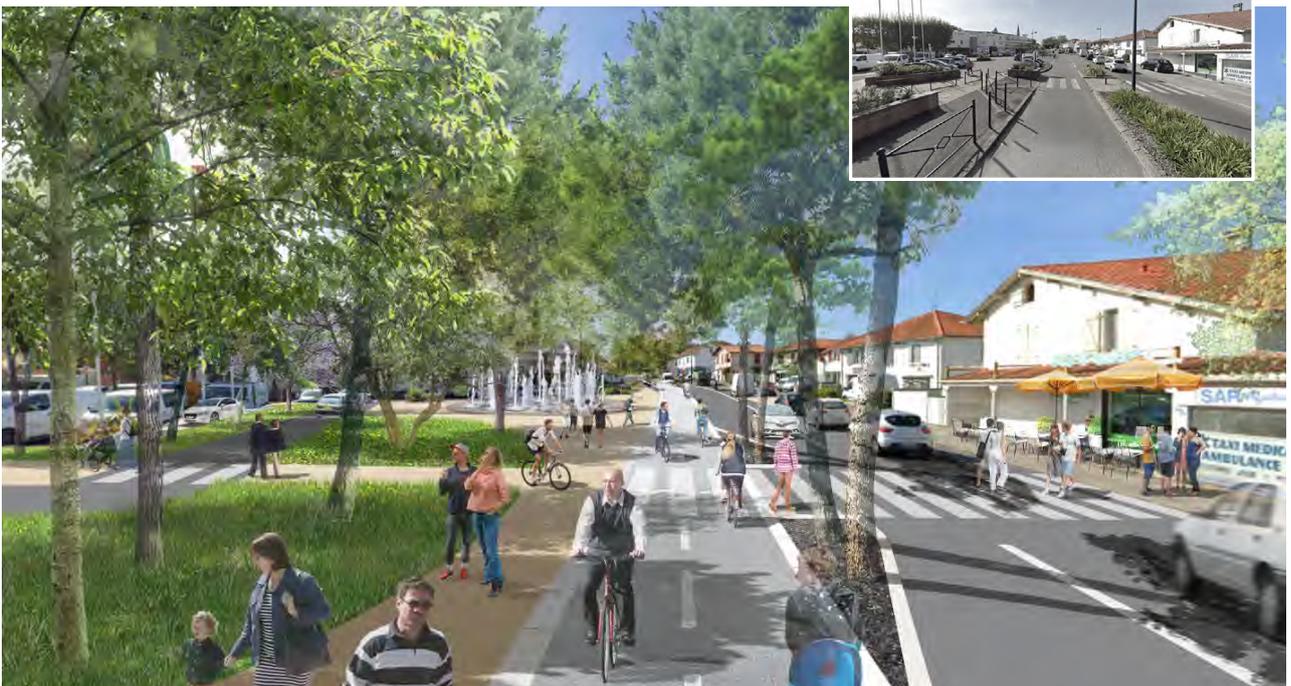


Annexe 7

Visuels « Plan plage »

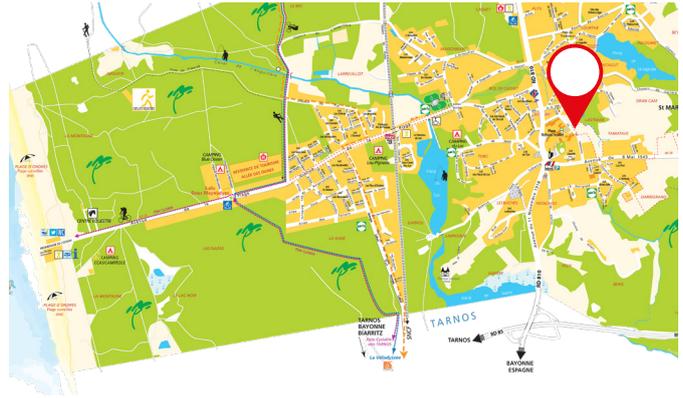


Visuels RD 26 / RD 810



Annexe 9

Visuels Nouvelle « Maison des Jeunes »



Visuels Nouveau « Groupe scolaire »

